

Lausanne le 16 août 1879

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 33

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne le 16 Août 1879.

Nous nous associons de cœur aux regrets unanimes de la presse et au deuil général de notre pays, qui, dans la personne de M. le professeur L. Vulliemin, vient de perdre un de ses enfants les plus chers. M. Vulliemin était, en effet, un de ces rares caractères qui réunissent à un degré exceptionnel tout ce qui peut inspirer à la fois la sympathie, la confiance et le respect. Cet éminent concitoyen aimait par dessus tout la Suisse, dont il a écrit l'histoire et peint les mœurs avec un talent indiscutable, une plume toujours inspirée du plus ardent patriotisme.

Ne pouvant retracer dans nos colonnes tous les côtés, toutes les périodes de cette vie si remarquable, qui fera, nous n'en doutons pas, l'objet d'un travail biographique complet, nous nous bornerons à jeter notre modeste fleur sur sa tombe en rappelant ici une de ces pages délicieuses, pleines de poésie et d'élégance dans lesquelles L. Vulliemin a si bien décrit les bords enchantés où il a vécu :

Lavaux

Le sol qui s'appuie au revers septentrional des Monts de la Vaux est froid et sévère. Le vent glacé du nord siffle sur ces hauteurs à travers les sapins et par dessus la tourbe noire des marais. Les gazons sont maigres et pâles. La nature a dans ces lieux une vigueur sauvage, un caractère couvert et une sombre beauté. Elle a dévoré jusqu'à ses ruines, car cette terre aussi a eu les siennes : elle a eu son prieuré, ses chapelles, comme elle a eu ses moines, qui l'ont fécondée. Les habitations toutes solitaires cherchent l'abri des bois. Les hôtelleries mêmes, la *Claie aux Moines*, les *Cornes de Cerf*, le *Chasseur*, toutes propres et bien tenues, participent au caractère de la contrée : elles sont isolées et voisines des forêts. Et cependant ces vallons étaient naguère bien plus renfermés encore ; c'est depuis peu que trois belles routes les ont liés à Vevey, par la voie que longe le lac de Bret ; à Lausanne, par celle qui circule entre les maisons éparses de Forel et de Savigny, et au centre de La Vaux, par une troisième voie qui descend des Cornes de-Cerf à Cully, en laissant à gauche le mont de Gourze. La *Tour de Gourze* domine les trois routes et l'ensemble des monts. Construite par la

reine Berthe, démantelée en 1316 par Louis II, baron de Vaud, elle subsiste en partie, haute de 1,800 pieds au-dessus du Léman, et elle règne encore mélancoliquement sur la contrée, comme l'ombre du passé plane sur les événements du jour.

C'est arrivé sur ces sommets que l'on voit tout à coup la nature changer d'aspect et de couleur, les Alpes resplendir, le Léman se dessiner, la plaine se dérouler en tapis de verdure, et la vigne tomber de terrasse en terrasse jusqu'au rivage, en même temps que les chaudes haleines du midi viennent tempérer les atteintes du vent glacé du nord. L'on descend, et tout s'anime. Déjà l'on entend le chant des effeuilleuses. Le vigneron s'appuie un instant sur son fossier. On voit se lever et se courber tour à tour les fronts des travailleurs. Partout le bras de l'homme se montre d'intelligence avec la nature. Si ces collines ont perdu leurs ombrages, si la vigne seule y fleurit, elles ont gagné en hardiesse. Le sol montre ses mouvements plus à nu. Les degrés, superposés à une hauteur de 800 pieds, semblent gravir les airs. Ça et là de blanches cascades descendent, par petits bonds, jusqu'au lac, et quelques buissons osent se montrer sur leurs bords. On trouve à tous les degrés des habitations. On rencontre en tous lieux le pas du vigneron, qui, après avoir construit les murs de revêtement, apporté de loin la terre, lui apporte encore, chaque année, l'engrais. Les eaux enlèvent-elles le terrain, la lutte recommence avec la nature. De petits escaliers lient l'étage à l'étage. Les sentiers sont le mur. De rares chemins descendent jusqu'à la route qui longe la rive du Léman.

On raconte qu'il fut un temps où ces coteaux étaient déserts, des buissons végétaient sur le rocher ; quelques ermites y avaient leur demeure. Mais la liberté s'étant montrée, la vie se répandit sur le riche amphithéâtre. Des monts où il avait cherché un refuge, le peuple descendit dans la *Vaux*, *in Vallem ripæ*, dans le val de maturité (*im Ryffthal*) ; tout se couvrit de travailleurs, robustes comme le rocher, fiers et irritables comme le vin généreux que leurs mains cultivent. Sous la main protectrice de l'évêque de Lausanne, la contrée fut divisée en quatre paroisses. La paroisse était une petite république, qui élisait son banderet, son conseil et son rière-conseil. Elle avait ses propriétés communales,